

Je suis très honorée et très touchée de recevoir le prix Malesherbes pour mon livre sur Violette Nozière. Je suis d'autant plus honorée, que c'est vous, Monsieur le ministre, qui me le remettez et je vous en remercie. Quand on a travaillé, comme je l'ai fait, sur une jeune fille de 19 ans qui a été condamnée à mort et qui, graciée, a pu vivre une nouvelle vie, on sait ce que l'on vous doit.

Je remercie également les membres du jury et Monsieur Jean-Pierre Royer qui vient de me présenter si aimablement.

Je remercie aussi naturellement l'Association Française pour l'Histoire de la Justice et son Président, Denis Salas. Ils ont joué un rôle non négligeable dans la recherche dont ce livre est l'aboutissement et même dans le livre lui-même, tel qu'il est. En 2008, en effet, l'Association m'a invitée à faire une conférence à la cour de cassation sur Violette Nozière et cette expérience, un peu intimidante dans la Grand'chambre, m'a été très utile parce qu'elle m'a permis de soumettre pour la première fois mes interprétations à des professionnels de la justice et d'affermir ainsi mes positions d'historienne. Ce n'est pas tout : l'an dernier, Claude Gauvard m'a proposé de participer au colloque des journées régionales d'histoire de la justice qui s'est tenu à la cour d'appel de Rouen sur le thème de la réhabilitation. Alors que le manuscrit de mon livre était quasiment achevé, ce colloque m'a réservé une drôle de surprise, que je ne dévoilerai pas ici. Je raconte cet épisode final dans l'épilogue de mon livre, que je dois donc à l'Association Française pour l'Histoire de la Justice, à Vincent Bernaudeau, son secrétaire, qui a été un peu mon complice dans cette affaire, et à Claude Gauvard – et je les remercie chaleureusement.

Mais voilà que j'ai commencé par la fin. Permettez-moi donc de revenir au début, et de présenter en quelques mots mon livre tout en expliquant pourquoi ce prix me touche particulièrement.

C'est, d'abord, parce qu'il récompense un travail au très long cours, puisque j'ai publié mon premier article sur Violette Nozière en 2002. Je fréquente longuement les personnages dont je raconte l'histoire : c'est ma manière à moi de pratiquer l'histoire, qui n'est pas toujours facile à assumer dans un temps où la recherche scientifique et l'édition connaissent des rythmes rapides. Ce prix justifie en quelque sorte le temps que j'ai mis à écrire mon livre. Toutes ces années, je les ai partagées avec ma famille. Ma sœur, mon mari, ma fille cadette sont ici et je les en remercie. J'ajoute qu'il n'a probablement pas été simple pour mes deux filles de vivre avec une mère qui travaille sur une fille parricide, qui a empoisonné son père et sa mère (même si la mère a survécu au drame) !

L'histoire de ce livre remonte plus loin encore, puisque la filiation est évidente avec mon premier livre, *L'affaire Lacenaire*, publié en 2001. En m'intéressant à une nouvelle affaire judiciaire, on peut dire que j'ai récidivé, même si j'ai changé de siècle et de thématique : après l'assassin bourgeois romantique, révolté contre la société, une jeune fille de milieu modeste qui a accusé son père d'inceste après l'avoir empoisonné.

Dans ce nouveau livre, je suis restée fidèle, également, à la manière de faire de l'histoire que j'avais mise en œuvre pour Lacenaire, en abordant l'affaire judiciaire au travers des représentations foisonnantes qui lui ont donné sens et des sensibilités qu'elle a révélées et peut-être fait bouger. Le parricide de Violette Nozière nous fait plonger dans la fascination horrifiée que suscite les femmes criminelles, dans le réseau d'associations que les fantasmes tissent autour du poison, de la syphilis, de la cocaïne, de la prostitution, etc. Si j'ai donné pour titre à mon livre une métaphore (« Violette Nozière, la fleur du mal »), c'est pour signifier que j'étudie, autour d'une criminelle, la cristallisation d'un imaginaire social dans lequel je démêle l'écheveau des inquiétudes du temps.

Mais sous l'épais manteau des représentations, je n'oublie pas qu'il y a une femme, Violette Nozière. Le recours à l'histoire sociale permet de retracer son itinéraire, biographique et pénal. Il est exceptionnel : l'empoisonneuse infâme, qui a été construite en icône morose d'une France en

crise et qui a été condamnée à mort en 1934 est devenue une femme exemplaire, fille, épouse et mère modèle, et elle a été réhabilitée en 1963.

Rendre compte de la vie de Violette Nozière, c'est aussi pour moi porter une attention particulière à sa parole, en interrogeant les conditions de son expression et de sa réception. Dans quelle mesure l'inceste est-il dicible et pensable ? Cette question se pose en 1933 et elle ne manque pas d'actualité aujourd'hui encore. Elle m'a amenée à poser une autre question – cette affaire d'inceste Ets-elle vraie ? – et à y répondre, en défendant la position d'un historien qui, sans se prendre pour un juge, peut utiliser les ressources que lui fournit le présent dans lequel il vit, pour établir les faits, au nom de l'exigence de vérité que lui impose son métier.

En partie faute de documentation, je n'avais pas pu approfondir les aspects judiciaires de l'affaire Lacenaire. En revanche, avec Violette Nozière, sur laquelle on dispose d'archives judiciaires volumineuses, je me suis efforcée d'analyser les aspects proprement juridiques et judiciaires, en m'interrogeant par exemple sur le processus de qualification du crime, sur les raisonnements du juge d'instruction, sur le sens d'un verdict. Je vois dans l'obtention du Prix Malesherbes la récompense de cette attention.

Mais l'affaire judiciaire, telle que je l'entends, ne se borne pas à un crime et à ses développements judiciaires : elle englobe plus largement la réception sociale du crime, ce qui implique d'écouter tous les discours que le crime a produit, émanant de locuteurs divers : le magistrat, le journaliste, la cafetier du coin ; l'artiste surréaliste qui publie un poème en hommage à la parricide comme la vieille dame qui écrit au juge pour défendre Violette Nozière et lui raconte sa propre expérience de l'inceste. Loin d'être aux seules mains des acteurs du drame, des policiers et des magistrats, l'affaire judiciaire est une histoire que chacun raconte à sa façon, que chacun s'approprie en brochant des scénarios interprétatifs qui révèlent les tensions, les anxiétés, les conflits d'une époque.

Suivre le fil du crime privé, permet ainsi d'explorer la plupart des débats du temps relatifs aux identités familiales, sociales, de genre, d'âge. Le parricide de Violette Nozière permet d'écrire une page de l'histoire des violences sexuelles, comme une page de l'histoire de la jeunesse ou de l'émancipation des femmes. Il permet de retracer le glissement vers une société pédocentrique, de reconstituer les ambitions, les stratégies, le cadre de vie des classes populaires et moyennes ou d'aborder la crise de la démocratie républicaine.

Car dans ce prix, enfin, je vois la reconnaissance d'un objet et d'une méthode. Mon livre propose de voir dans l'affaire judiciaire un objet d'histoire à la fois légitime et riche. Les crimes ne sont pas qu'anecdote, petite histoire, fait sensationnel et indigne propre à soulever une curiosité malsaine. Ils sont aussi une mine de réflexions et de questions, pour peu qu'on sache les regarder historiquement.

Aussi je défends la micro-histoire comme une forme d'histoire totale consistant à étudier de façon approfondie un petit objet et à le déplier dans toutes ses dimensions pour lire une société. Le crime de le magistrat est ainsi une fenêtre que j'ouvre sur la société des années trente. On aurait pu choisir une autre fenêtre : l'année 1933 est celle où le magistrat tue son père, mais elle est aussi celle où Hitler arrive au pouvoir. Eh bien pour entrer dans les années trente, j'ai choisi le magistrat et pas Hitler ; pour étudier une société et sa justice, j'ai choisi le crime privé et pas l'acte politique, le cas individuel et pas le sort collectif : de ce point de vue, je vois dans ce prix Malesherbes 2017 qui distingue à la fois le livre de Claire Zalc et le mien, la reconnaissance de deux manières, aussi légitime l'une que l'autre, de faire de l'histoire.

Je vous remercie.

Anne-Emmanuelle Demartini

Paris, 2 décembre 2017